

Mobilité structurelle / nette

Définitions

- La **mobilité structurelle** est la mobilité due aux modifications générales de la structure sociale.
- La **mobilité nette** est la mobilité qui résulte de permutations entre individus d'origine sociale différente.

Explications

La mobilité sociale peut être décomposée en deux parties : celle que l'on appelle la **mobilité structurelle** et celle appelée **mobilité nette (ou de circulation)**.

En effet, une partie de la mobilité peut être liée à des changements de la structure sociale (moins d'agriculteurs, plus de cadres, etc.) dus par exemple au progrès technique, aux modifications de la demande de biens et services des ménages, etc. : c'est la **mobilité structurelle**. Les individus trouvent (ou pas) des places en fonction de ces évolutions.

Une autre partie n'est pas liée à ces évolutions mais à des permutations entre individus d'origines sociales différentes (le fils d'un ouvrier devient technicien supérieur tandis que le fils d'un technicien supérieur devient ouvrier). On comprend que cette **mobilité nette** vise à mesurer la fluidité sociale, c'est-à-dire le rapprochement des chances relatives, selon son milieu social d'origine, d'atteindre telle ou telle position sociale.

Enjeux

- Cette distinction vise d'abord à répondre à l'enjeu suivant : la mobilité sociale provient-elle d'une simple modification des structures sociales ou provient-elle d'une véritable progression de l'égalité des chances entre individus d'origine sociale différente ? Cet enjeu est de nature politique.
- Mais l'outil utilisé permet-il bien de distinguer les formes de mobilité ? Certains sociologues estiment que la différence n'a pas vraiment de sens du point de vue de la perception par les individus. Tous ceux qui changent de position sociale par rapport à leur parent ne vivent-ils pas vraiment avec le sentiment d'une plus grande égalité des chances même à supposer que toute la mobilité soit due aux modifications des structures sociales ?

Indicateurs

Le principe est simple ! Dans une table de mobilité en valeurs absolues, les marges nous donnent d'une part le nombre de fils « agriculteurs exploitants », « artisans, commerçants, chefs d'entreprise. », etc. et d'autre part le nombre de fils d'« agriculteurs exploitants », d'« artisans, commerçants, chefs d'entreprise. », etc. La différence entre les deux mesure la mobilité structurelle, l'évolution de la structure sociale entre la génération des fils et celle des pères.

Plus précisément, la somme globale des valeurs absolues des différences pour chaque catégorie (valeur absolue, car forcément les changements dans un sens sont exactement compensés dans des changements dans l'autre sens : un fils d'agriculteur part de cette catégorie et va dans une autre ! La simple somme des différences ferait zéro !) doit être divisée par deux pour ne pas compter deux fois un même changement position en hausse pour les cadres par exemple et en baisse pour les agriculteurs si les cadres recrutent des fils d'agriculteur (il n'y a qu'un changement, pas deux). Voilà qui est clair ! On obtient ainsi le nombre d'individus qui ont changé de position du fait des changements de structure sociale. En divisant ce nombre par le nombre total d'individus, on calcule la part des individus qui ont connu une mobilité structurelle. Supposons que le calcul nous donne environ 25 %, la différence entre la mobilité totale observée (65 % dans l'exemple ci-dessus) et cette mobilité structurelle (25 %) donne un indicateur de mobilité nette qui serait ici de 40 %.

Erreurs Fréquentes

- Evidemment la plus fréquente est de confondre la table des destinées avec celle des origines. Pour éviter cela, regardez où se trouve le total de 100 % (attention parfois la PCS du fils est donnée sur la première ligne et parfois dans la première colonne) et vous verrez si le total est celui des fils agriculteurs exploitants par exemple ou si le total est celui des fils d'agriculteurs exploitants.
- La deuxième erreur est de ne pas saisir la différence de signification des données sur la mobilité structurelle et celles sur la mobilité nette.

Sources : d'après <http://ses.webclass.fr/>
(+ mise à jour et modifications)